

**SELECTION DES RAMASSEURS DE BALLEES
OPEN PARC - AUVERGNE RHÔNE ALPES - LYON**

Madame, Monsieur

Si vous souhaitez que votre enfant fasse partie de l'équipe des ramasseurs de balles lors de l'Open PARC AUVERGNE RHÔNE ALPES session 2018 qui se déroulera au PARC DE LA TETE D'OR du **20 au 26 mai 2018**. (**Qualifications les 19 et 20 mai**)

Vous devez **impérativement l'inscrire** auprès des responsables de son club d'affiliation de sa licence tennis, qui feront une première sélection (voir l'enseignant du club ou le Président). Une documentation a été adressée aux clubs à cet effet.

La Direction de l'Open PARC AUVERGNE RHÔNE ALPES, en accord complet avec la Ligue du Lyonnais et son Président M. Gilles MORETTON, souhaite, que chaque club fasse parvenir à la Ligue, **une sélection de 4 enfants** par club au maximum. Le nombre de ramasseurs sélectionnés sera de 48, Une liste d'attente sera établie

Années de naissances retenues : **2002, 2003, 2004 et 2005 exclusivement.**

Il est impératif que les **enfants soient totalement disponibles du Samedi 19 mai 2018 au Samedi 26 mai 2018.**

Tous les ramasseurs seront habillés. Les repas du midi seront pris en charge. En aucun cas, l'OPEN PARC AUVERGNE RHÔNE ALPES ne pourra se charger de raccompagner les enfants après leur prestation.

Si votre enfant est sélectionné par son club, il devra obligatoirement être présent sur les installations couvertes du Centre de Ligue du Lyonnais à BRON PARILLY (Chemin des chasseurs).à :

- **une Sélection le Samedi 14 avril 2018 de 10 h à 13h30 et à une formation le Dimanche 6 mai 2018 de 10h à 13h**

En cas d'absence à une de ces deux demi-journées, la candidature de votre enfant ne pourra pas être retenue.

La Direction de l'Open Parc Auvergne Rhône Alpes